

DOSSIER

DE

concernant l'acq.^{on} d'un tableau attribué
à J. Breughel (la prédication de St. Norbert)
offert en vente par la famille Dansaert.

DE

L'ÉTAT

427

19 1259

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE
		Drone vendue en drone (bouteille rouge) m. 125g 4-2-35 G. Roux

ALLARD.
Avocat.
BRUXELLES



Madame Allard presente ses
civilités a Monsieur Thys et l'informe
que Du consentement de sa famille,
le tableau de la predication par
J Schorel est a la disposition du
musée pour la somme de trois mille
francs.

le 19 Avril 1853

THOMAS
JAMES
BUTLER

M^r Thys

Monsieur

En Ville

Bruxelles, le 26 Avril 1853

M. le Ministre des Intérieurs

M. le Ministre.

Les héritiers de feu M^{me}
Danaest viennent de nous
proposer de céder au Mus^{ée} de
l'Etat un tableau de J. Breu-
ghel, représentant la Pèleri-
nagerie de St. Norbert. Cet
ouvrage, d'une conservation
irréprochable, peut être
considéré comme le Chef-d'œuvre
de maître et offre en lui
un intérêt sur le rapport historique.

M^{me} Danaest n'a ja-
mais voulu se défaire de
ce tableau à un prix moindre
que 5000 fr, mais les héritiers
consentent aujourd'hui à
nous le vendre pour la somme
de 3000 fr, payable sur le
Budget de l'exercice courant.
Les conditions nous ont paru
très avantageuses, eu égard
au mérite réel de cette

penitence et nous n'avons
pas hésité à les accepter.

Nous espérons, M^{lle}
M^{lle}, que vous voudrez
bien ratifier l'acqui-
-sition que nous venons
de conclure, sauf votre
approbation, et nous
serons charmés, afin
de répondre au désir exprimé
par la famille Dansart,
de pouvoir leur faire con-
-naître le plus tôt possible
vos intentions à cet égard.

Veuill. agréer.

Le Président

Le Secrétaire

J. H. G.

Brunello, le 26 Avril 1853

M^{me} Dillars.

M^{me}

427

La Commission administrative a l'honneur de vous informer que dans sa séance d'hier, il a été décidé qu'il convenait d'acquiescer pour l'usage de l'Etat, le tableau représentant la Predication de St. Norbert, que de consentant de notre famille, vous mettez à la disposition de la somme de trois mille francs. Nous venons en conséquence de demander à M. le Ministre de l'Intérieur l'autorisation de conclure définitivement l'achat de cet ouvrage et nous espérons, M^{me}, parvenir d'ici à quelques jours vous faire connaître la décision que

le Gouvernement prendra
à cet égard.

Enfin, veuillez
agréer, M^{rs}, l'expres-
sion de nos sentiments
très distingués.

Le Président
Le Secrétaire
V. H. G. J. H. G.

5 427.

Monsieur le Président,

Nous avons examiné le Tableau attribué à Schorel représentant la Prédication de Saint Norbert et appartenant aux héritiers de feu M. Dansart.

Ce saint est représenté près du Couvent de son ordre et accompagné de ses moines; sur le timbre de la Cathédrale d'Anvers sont groupés une multitude de gens qui l'écoutent attentivement et sur la physionomie desquels sont habilement rendues les impressions diverses que leur font éprouver les paroles du Saint Homme.

Nous ne jugeons pas, Monsieur, cette production du maître sous le nom duquel on la désigne, mais plutôt que au pinceau de J. Breughel, peintre du XVI^e Siècle, dont elle peut être considérée comme le chef d'œuvre. La conservation en est irréprochable et sous le rapport historique elle est des plus intéressantes; les costumes si divers et si curieux de

M. Monsieur le Président
de la Commission du Musée Royal de Peinture

personnages offrent des études très précieuses
aux artistes.

Ce tableau provient de l'abbaye de
Saint Norbert ou M. Dansaert en fit l'acquisition.
La valeur peut en être fixée à trois mille francs.

Vous avons l'honneur d'être

Respectueusement le Président,

Vos très humbles et très obéissants
serviteurs.

J. P. Thiers

Etienne Le Roux

Bruxelles, le 2^e Avril 1850.

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 10 mai 1853.

3^e DIVISION

INDICATEUR

GÉNÉRAL N° 1127.

SPÉCIAL N° 2141.



N. B. On est prié de rappeler dans la réponse le chiffre de la Division, ainsi que les numéros d'indicateurs, séparés par un trait horizontal.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Achat d'un tableau.

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 26 Avril d^r, N° 427, j'ai l'honneur de vous informer que j'approuve la proposition que vous faites d'acquérir, pour 3,000 francs, un tableau représentant la prédication de St. Norbert, attribué à J. Breughel.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
J. Van der Linden

A la Commission administrative du Musée royal de peinture et de sculpture.



427 5

Bruxelles, le 11 Mai 1853

M^{me} Allard,

Comme suite à notre lettre
du 26 Avril d^r, nous avons
l'honneur de vous informer
que M. le Ministre des
Affaires Intérieures vient de nous
autoriser à acquiescer le
tableau représentant: La
préservation de St. Norbert,
que votre famille a consenti
à céder au Muséum de l'Etat
pour la somme de 3000 fr.

Nous nous exprimons,
en conséquence, Madame,
de vous adresser ci-joint
le modèle de déclaration
à fournir pour la légiti-
-mation du prêt d'achat
de ce tableau, en vous

prunt de vouloir
bien nous faire parvenir
les expéditions nécessaires
à cet effet.

Muell. a. g. m.

Le Président.

Le Secrétaire

V. Hu

F. J. ex. m.

Les Héritiers de feu M^{me} Dansart
déclarent qu'il leur est dû par le
Musée royal de Peinture et de
Sculpture, la somme de trois
mille francs (Fr. 3000-) pour
cession d'un tableau attribué à
J. Breughel, représentant: l'ap
préhension de St. Norbert.
Ce tableau, peint sur bois, mesure
68 1/2 de haut, sur 88 de large.

Bruxelles, le Mai 1853.

Au nom des Héritiers
de feu M^{me} Dansart.

ROYAUME
DE
BELGIQUE.

MUSÉE ROYAL
de
Peinture et de Sculpture.

N^o 427.

1 Annexe 1

Bruxelles, le 27 Août 1853

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser,
avec prière de m'en accuser la réception, l'or-
donnance de paiement ci-jointe, N^o 57567, de
3000 francs, délivrée au profit du Héritier
de la Dame Veuve Dansaert, pour verser au
Musée royal de Peinture, d'un tableau attribué
à Breughel & représentant: La Prédication
de St. Norbert.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Secrétaire.
V. Stiemmen

Monsieur Allard,

Avocat

à Bruxelles.

Monsieur d'Arbez



Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Madame Allard, vient de me faire savoir que l'absence d'un des héritiers de feu Dame Dantart, l'empêche pour le moment, de pouvoir accepter l'offre de trois mille frs. dont vous m'avez chargé de leur offrir pour le tableau de Jean Schvœrlé. Veuillez recevoir Monsieur les Salutations de votre dévoué serviteur.

J. P. Thijss

ALLARD
Artiste
BRUXELLES

Bruxelles le 4 juin 1883



Monsieur L. Froidure

Comme suite à la lettre que vous m'avez
fait l'honneur de m'adresser le 11 Mai dernier
(n^o 427) je prends la confiance de vous
transmettre les Déclarations requises, pour que
la somme des six héritiers Daurais puis
sint du tableau qu'ils ont vendu au Musée
pour être liquidée à leur profit.

Avec, Monsieur L. Froidure l'ap-
pui de ma considération distinguée

S. Allard

I. Annexe

Extrait catal.
Fétis)

M. R. P. supérieur de l'abbaye de Parc.

Le musée de Bruxelles possède un tableau, attribué à
J. Breughel, représentant la Prédication de St Norbert contre
l'hérésie de Vanichellin, à Aunces; il est peint sur bois et mesure
68 c. (H) x 88 c. (L). St Norbert est représenté près du portail
de l'église St Michel, suivi de ses moines; à ses pieds, des adeptes
de Vanichellin; sur le parvis de la cathédrale, un groupe d'auditeurs
parmi lesquels des ~~personnes~~ femmes et enfants, de hommes et de cavaliers.

Ce tableau a été acquis, en 1853, de héritiers de feu
M. Dausseret-Buyels, qui - selon les renseignements donnés par
un membre de la famille - l'aurait reçu, à la fin du XVIII^e c.
siècle, de religieux de votre abbaye, pour le récompenser des
services qu'il leur aurait rendus en le aidant à soustraire
aux recherches de commissaires républicains, les objets de
valeur de l'abbaye; ces religieux auraient affirmé à M. Dausseret
que le tableau avait été peint par Schoreel et pour l'abbaye
de Parc.

M. v. s. adressons une copie de la notice rédigée
sur ce tableau par feu M. Fétis, pour le catalogue du musée
de Bruxelles.

M. v. s. serions bien obligés de nous faire savoir si les
archives de votre abbaye contiennent des renseignements sur
ce tableau, ou du moins, s'elles font mention du don qui
en aurait été fait, vers la fin du XVIII^e siècle, à feu
M. Dausseret.

Si vos recherches pour nous fournir quelques
éclaircissements, vous nous rendriez un précieux service,
ils faciliteraient l'étude qui nous occupe en ce moment,
pour déterminer le véritable auteur de cette peinture.

Meilleures agrées, R. P. supérieur, avec nos
nos vifs remerciements anticipés, l'assurance de notre
considération la plus distinguée.

Le secrétaire de la C^o de direction de M. R.

J. F.

Copie tableau n° 671

Bruxelles, le 16 février 1917.

À Révérendissime Abbé du Parc.

~~Jean Lancel~~
~~Principel des Chœurs~~

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de la lettre, en date du 9 courant, du R. P. Van Waeferghem, archiviste - bibliothécaire de votre abbaye.

427 Nous remercions bien cordialement d'avoir mis tant d'empressement et de sollicitude à satisfaire à votre demande de renseignements concernant votre tableau représentant la Predication de S. Robert.

Les précieuses indications, que vos recherches ont déjà permis de nous fournir, semblent établir que l'assertion de la famille D'Amant - à savoir que Mr. Damsere bruxellois a reçu ce tableau, de votre abbaye, à la fin du XVIII^e siècle - est erronée.

Quant aura pris fin la douloureuse

période que nous traversons, nous vous permettrons
de vous demander de reprendre vos recherches,
espérant bien qu'elles nous livreront la solution
du problème qui nous préoccupe en ce moment.

En vous réitérant nos sincères remerciements
nous vous prions d'agréer, Révérentissime Père,
l'assurance de notre considération la plus
distinguée.

Le Secrétaire de la C^{or}. d'histoire de l'Univ. Romaine.

s/ Hieron. Gervart.